

ALGERIE TELECOMS SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAUX DE TRANSPORT

Réf: AT/DO10/SDTO/DRT/196 /2021

Bouira, le: 11/11/2021.

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
ETB TCE TIOUICHICHINE AMAR**

Objet : Deuxième mise en demeure (Marché N°05/2021)

- Vu le Marché N°:05/2021, du 26/09/2021.
- Vu le Bon de Commande des Travaux N°72/2021 du 05/10/2021,
- Vu l'Ordre de Service N°060/SDTO/2021 du 08/07/2021,
- Vu la première mise en demeure N°AT/DO/SDTO/DRT/078/2021 du 20/10/2021,

En date du 11/11/2021, le surveillant de chantier nous a signalé que :

- Votre entreprise **ETB TCE TIOUICHICHINE Amar** n'a pas respecté les normes techniques du CDC d'Algérie Télécom, qui sont les suivantes:

- Le non respect de l'ODS d'arrêt établi en date du 07/11/2021 pour temps intempérie et terrain impraticable, malgré ça, votre entreprise a travaillé en causant des dégâts.
- Le non remblayage de la trachée avec l'engin mécanique sur une distance qui dépasse les 1000 ML (01KML),
- Le non remplissage de tranchée avec du TVC sur le chemin de wilaya (CW98),
- Le non respect de la profondeur de la tranchée sur une partie du projet,
- Le non évacuation des déblais vers la décharge publique,
- Des dégâts matériels sur les infrastructures passives de la DTP (Chaussée, caniveau bétonné),
- La réclamation quotidienne des citoyens ainsi que le service technique de la STP M'chedallah sur les dégâts causés par votre entreprise.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous remets en demeure pour la deuxième fois afin de respecter les instructions de l'administration et les normes techniques du cahier des charges d'Algérie Télécom pour les travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil, pose de Câble à Fibre Optique : BENI HAMMAD - EL ADJIBA.

Comme je vous mets en garde et je vous demande d'arrêter immédiatement les travaux de réalisation suite aux désordres, aux malfaçons et à la médiocrité des travaux sur le chantier du projet.

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (résiliation du projet et la mise sur la liste noire).



Le Directeur Opérationnel:

Algérie Télécom-SPA
Directeur Opérationnel de Bouira

Signé: **Ahmed Halim ROHACHRI**